

Chilly-Mazarin, le 16 janvier 2024

Mesdames, Messieurs
Les Conseillers Municipaux

OBJET : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion publique du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Lundi 29 janvier 2024
A 20h00**

Salle Agora - Complexe Sportif Jesse Owens
5, rue de l'Europe
91380 CHILLY-MAZARIN

L'ordre du jour, les projets de délibérations et leurs annexes sont joints à la présente convocation.

De plus, les documents du Plan Local d'Urbanisme soumis à approbation sont consultables à la Cité Administrative, service Urbanisme, 4^{ème} étage aux jours et heures habituels d'ouverture dès réception de la présente convocation.

Le public sera accueilli dans le respect des mesures sanitaires. La publicité des débats restera également assurée par le biais d'une retransmission directe par voie électronique.

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez, **Madame, Monsieur**, mes cordiales salutations.

La Maire,
Rafika RÉZGUI



Cette lettre de convocation doit être adressée cinq jours francs avant la réunion (article L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales).

Pouvoir :

Je soussigné(e), agissant en qualité de membre du conseil municipal, empêché(e) d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le lundi 29 janvier 2024 à 20h00 dans la salle Agora, donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document à

Fait à

Le

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »